

CIRCONSCRIPTION DE WITTELSHEIM

I.E.N: MME PERPIÑA

2 rue du Grimoire
68310 Wittelsheim

Secrétariat: Mme Céline AFFOLTER

 : 03 89 55 37 95  : ce.0681709N@ac-strasbourg.fr

Horaires : *Lundi, mardi, jeudi et vendredi*

de 7h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h45

Mercredi

de 8h40 à 13h00



WATTWILLER

UFFHOLTZ

STEINBACH

CERNAY

WITTELSHEIM

STAFFELFELDEN

RICHWILLER

PFASTATT

LUTTERBACH

REININGUE

MORSCHWILLER
-LE-BAS

HEIMSBRUNN

GALFINGUE

Conseillère pédagogique
Généraliste

Mme Bettina Reverbel

 : 03 89 55 62 51

bettina.reverbel@ac-strasbourg.fr

Conseillère pédagogique
en LV

Mme Anne MOST

 03 89 55 62 53

anne-madeleine.meyer@ac-strasbourg.fr

Conseiller pédagogique
E.P.S

M Régis Reinlen

 : 03 89 55 62 52

regis.reinlen@ac-strasbourg.fr

ERUN

M Jérémie LUTZ

 : 03 89 55 62 53

(les lundis et jeudis)

jeremie.lutz@ac-strasbourg.fr

**Conseiller pédagogique en
Education Musicale**

M Olivier Walch

 : 03 89 55 65 63

olivier.walch@ac-strasbourg.fr

**Conseillère pédagogique en
Arts Plastiques**

Mme Sylvie Allix

 03 89 89 82 20

sylvie.allix@ac-strasbourg.fr

**Conseiller pédagogique en
Environnement et Sciences**

M Didier Bignossi

 : 03 89 24 86 62

didier.bignossi@ac-strasbourg.fr

ORGANISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PE STAGIAIRES

	<p>6 visites <u>au moins</u> (étudiants en DU) 7 visites <u>au moins</u> (étudiants en Master 2)</p>	<p>tuteur, visiteur ESPE, CP</p>	<p>Visites conseils par le tuteur tout au long de l'année dans la classe du professeur stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- 5 visites <u>au moins</u>, dont :- 1 visite de prise de contact dans la classe du stagiaire dans les trois semaines qui suivent la rentrée scolaire ;- 4 visites donnant lieu à une trace écrite : au mois d'octobre ou la 2^{ème} semaine de novembre, en décembre, en janvier et en mars <p>Possibilité de prévoir une visite conseil complémentaire par un conseiller pédagogique de circonscription avant les congés d'automne</p> <hr/> <p>Visites évaluatives par le visiteur ESPE</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 visites, en décembre, et en mars (étudiants en Master 2 ou en renouvellement)- <u>ou</u> 1 visite en mars (étudiants en DU) <p>Les visites évaluatives ne pourront pas se faire conjointement avec le tuteur, mais les deux formateurs pourront croiser leurs points de vue avant et après leur visite. Elles pourront être le cas échéant complétées par une visite conseil dans le cadre d'un plan d'accompagnement renforcé.</p>
--	--	--	---

ORGANISATION ACCOMPAGNEMENT DES PE STAGIAIRES

<p>8 jours d'observation et de pratique accompagnée <u>au moins</u></p>	<p>tuteur, PEMF ou MAT enseignant dans un autre cycle ou dans l'ASH</p>	<p><u>Dans le cycle enseigné tout au long de l'année scolaire :</u> <u>Observation et pratique accompagnée dans la classe du tuteur (PES suivis par tuteur chargé de classe), d'un PEMF ou d'un MAT (autres stagiaires) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 2 journées au moins avant les congés d'automne, puis une journée en période 2 et une journée en période 3- une part de pratique accompagnée sera effective et programmée progressivement pour les journées prévues après les congés d'automne- ces temps sont à positionner sur les créneaux libérés de l'emploi du temps ESPE- les tuteurs sans supports de classe solliciteront un PEMF ou un MAT via les IEN pour accueillir les stagiaires confiés. Ils accompagneront au moins une fois si possible le stagiaire confié dans la classe observée. <p><u>Dans un autre cycle, en amont du stage en responsabilité d'une semaine au mois de juin :</u></p> <p><u>Observation dans la classe d'un PEMF ou d'un MAT qui enseignent dans le cycle prévu pour ce stage en responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 journée positionnée le 27 mars (PES 2) ou le 3 avril (PES 1) <p><u>Tuilage dans la classe de l'enseignant titulaire libérant sa classe pour ce stage en responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 journée le 11 mai (PES 2) ou le 18 mai (PES 1) <p><u>Dans le dernier cycle non enseigné, ou dans l'ASH (selon possibilités offertes et choix du stagiaire) :</u></p> <p><u>Observation et pratique accompagnée dans la classe d'un PEMF ou d'un MAT :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 2 jours les 25-26 mai (PES 1) ou les 28-29 mai (PES 2)
---	--	--

ORGANISATION ACCOMPAGNEMENT DES PE STAGIAIRES

2 positionnements	tuteur	Positionnements à partir du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : <ul style="list-style-type: none">- positionnement 1 : en octobre ou novembre, par rapport aux attendus de fin de semestre 3- positionnement 2 : en mars, par rapport aux attendus de fin de semestre 4
Plan d'accompagnement renforcé	IEN, tuteur, CP, visiteur ESPE	Mise en place d'un plan d'accompagnement renforcé sous la responsabilité de l'IEN <i>pour les PES en difficulté</i> (entre novembre et janvier de préférence)

ORGANISATION ACCOMPAGNEMENT DES PE STAGIAIRES

EVALUATION	<p><i>Les professeurs des écoles stagiaires seront évalués :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part dans le cadre de leur formation, pour la validation de leur diplôme universitaire (Master 2 MEEF ou DU) ; - d'autre part dans le cadre de la certification, pour la validation de leurs compétences de professeurs des écoles et la titularisation dans la fonction. 	
	tuteur	Rédaction d'un rapport d'évaluation
	IEN	Rédaction d'un avis pour le jury de certification, sur la base de sa visite, et après consultation du rapport d'évaluation du tuteur
	Directeur ESPE	Rédaction d'un avis pour le jury de certification, sur la base des évaluations de semestre
Evaluation UE stage de la formation suivie à l'ESPE	tuteur	Rédaction de deux rapports d'évaluation avec note en janvier et avril, pour l'évaluation de l'UE stage des semestres 3 et 4

ORGANISATION ACCOMPAGNEMENT DES PE STAGIAIRES

- Organisation qui repose sur la communication, la concertation
- Mercredis libérés de cours à l'INSPE et de formations pédagogiques sauf les 3 mercredis de formation spécifique: **les mercredis 16 octobre, 18 décembre et 12 février**

ORGANISATION DES VISITES CONSEILS

- Aménager un espace pour le tuteur ou autre visiteur (bureau, table, chaise)
- Préparer les documents correspondants à la demi-journée d'observation: cahier journal, fiche de préparation de la séance, photocopies des documents donnés aux élèves, cahiers d'élèves (un en difficulté et un sans difficulté).
- Préparer les documents institutionnels: emploi du temps, classeur regroupant les fiches de préparation, le cahier ou classeur regroupant les différentes feuilles du cahier journal

ORGANISATION DES VISITES CONSEILS

- Visite de courtoisie par la conseillère pédagogique
- Calendrier

1^{ère} semaine

Ecole de Wattwiller, le 3/9 de 8h à 10h

Ecole de Lutterbach, le 5/9 de 8h à 10h

Ecole de Staffelfelden, le 5/9 de 13h30 à 16h

Ecole de Reiningue, le 6/9 de 8h à 10h

2^{ème} semaine

Ecole d'Heimsbrunn, le 10/9 de 8h à 10h

Ecole de Morschwiller le bas le 12/9 de 8h à 10h

3^{ème} semaine

Ecole d'Heimsbrunn, le 17/9 de 8h à 10h

Ecole de Morschwiller le bas le 19/9 de 8h à 10h

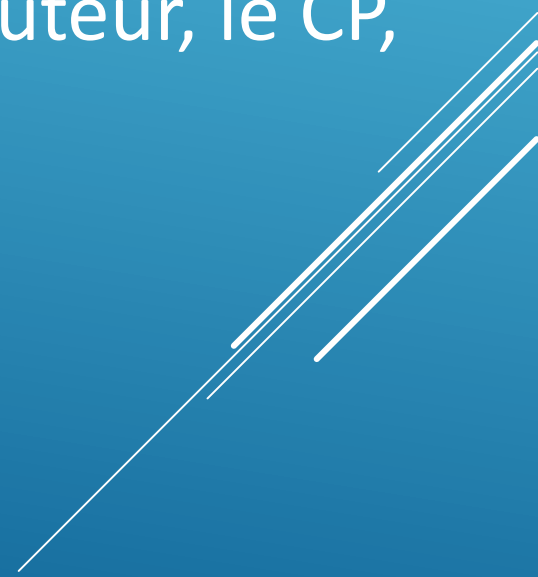
ORGANISATION DES VISITES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

- Observation active chez le tuteur.
- Avoir une posture d'observateur (prise de notes, observation des cahiers, des différents documents...) : **partie administrative**, **partie pédagogique** (posture et rôle de l'enseignant, des élèves, explicitation des consignes, outils, supports, gestion de l'espace...) et **partie didactique** (démarche spécifique, la place de l'erreur...)
- Accompagnement possible des PES dans la classe d'observation pour une pratique accompagnée si besoin dans le cadre du PAR par les CP

LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

- Mise en place si difficulté dans la mise en œuvre des conseils prodigués
- Accompagnement supplémentaire de l'INSPE, de la circonscription, du tuteur
- Exemples d'aide: observation dans une classe en fonction d'une problématique particulière avec le CP, visite supplémentaire du tuteur ou du CP, visite supplémentaire chez le tuteur, aide à la formalisation de séances...

SIGNALEMENT D'UNE SITUATION PREOCCUPANTE

- Mise en place si manquement manifeste qui compromet la sécurité des élèves
 - Peut être initié par le directeur, le tuteur, le CP, le visiteur de l'INSPE
- 

FORMATIONS

FORMATION DSDEN	9 heures réservées aux <u>nouveaux</u> stagiaires accueillis à la rentrée 2019 : - 6 avant les congés d'automne, - 3 ensuite (pris sur le temps ESPE)	CP EPS	Enseignement de la natation
	9 heures	CPAIEN (par bassin)	Animations pédagogiques départementales dédiées : - <u>les mercredis 16 octobre, 18 décembre et 12 février</u> <u>Contenus :</u> - adossés aux priorités départementales (3h « lire-écrire », 3h « compter », 3h « respecter autrui ») - déclinés dans un logique longitudinale (à travers les cycles) - prenant en compte les préoccupations typiques des enseignants débutants. L'organisation géographique des bassins sera laissée à l'appréciation du groupe des CPAIEN et tiendra compte des logiques territoriales

STATUT DU PES

- Professeur des écoles stagiaires (mi-temps sur poste et mi-temps en formation)
- Posture professionnelle (analyse de pratique, formation, communication, entretien...en classe)
- Autorisation d'absence: accord de l'IEN
- Veiller à la communication (orthographe, la manière dont on s'adresse au tuteur ou au correspondant...)

LA COMMUNICATION

➤ La plateforme de formation à distance :

- échanges avec le tuteur lors du positionnement
- dépôt des comptes-rendus de visite


➤ La messagerie académique

- Tuteur
- Secrétariat de la circonscription : ce.0681709N@ac-strasbourg.fr
- Les conseillers pédagogiques

➤ L'appel téléphonique

- 1 LA POSTURE DU MAÎTRE-DÉONTOLOGIE**
 - 2 TRAVAILLER EN ÉQUIPE**
 - 3 ENSEIGNER**
 - 4 EPS**
- 

LA POSTURE DU MAÎTRE-DÉONTOLOGIE

- L'ENSEIGNANT EST UN MODÈLE
 - CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX APPRENTISSAGES
 - BIENVEILLANCE ET EXIGENCE
 - DEVOIR DE RÉSERVE
 - PRÉCAUTIONS: SANCTIONS, DEVOIRS A LA MAISON
- 

TRAVAILLER EN ÉQUIPE – TEMPS DE SERVICE

- ▶ ½ mi-temps : 12h d'enseignement hebdomadaire + 60 heures déclinées ainsi

60 heures	24h	Travail en équipes – Continuité inter cycle – Conseil écoles collèges (CEC) – Liaison GS/CP – Relations parents-enseignants- Elaboration des suivis PPS- Organisation des APC (Identification des besoins, bilans, articulation avec les priorités de la politique éducative: maîtrise de la langue et lecture)
	18h	APC devant les élèves
	3h	Conseil d'école
	9h	Formations pédagogiques spécifiques
	3h	Pré-rentrée
	3h	Journée de solidarité
	3h	Journée consacrée aux priorités académiques

- 9h Enseignement de la natation dont 6h avant les congés d'automne (ne pas prendre le 1^{er} cycle natation dans l'école)

- ▶ Les mercredis matins seront dédiés à la concertation

- ▶ Prendre part aux différentes actions du projet d'école, projets, planning de surveillance, réunion de parents ...



TRAVAILLER EN ÉQUIPE – LES PERSONNES

→ Dans la classe avec le binôme

Avoir un cahier de liaison pour communiquer + des temps de concertation

Avoir un seul emploi du temps, un seul « cahier journal », un seul cahier du jour

Ne pas multiplier les cahiers

→ **Dans l'école:** le/la directrice, les autres collègues, les AESH

→ **En dehors de l'école:** les différents partenaires éducatifs, les parents...

Ne pas rester seul face à une question, un problème

TRAVAILLER EN ÉQUIPE – LES PARENTS

- ▶ Importance d'une bonne communication
- ▶ **1^{ère} réunion d'information**
 - Etablir un ordre du jour
 - Elle se fait à 2.
 - Essayer de se répartir le temps de parole
- **Réunions individuelles** → Mettre en place un cahier de réunion (date, nom, sujet de la réunion)
- **Elèves en difficulté**
- **Les équipes éducatives**

LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ – LES DOCUMENTS D'AIDE

- ▶ Document récapitulatif sur Eduscol «**Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves: Quel plan pour qui? »**

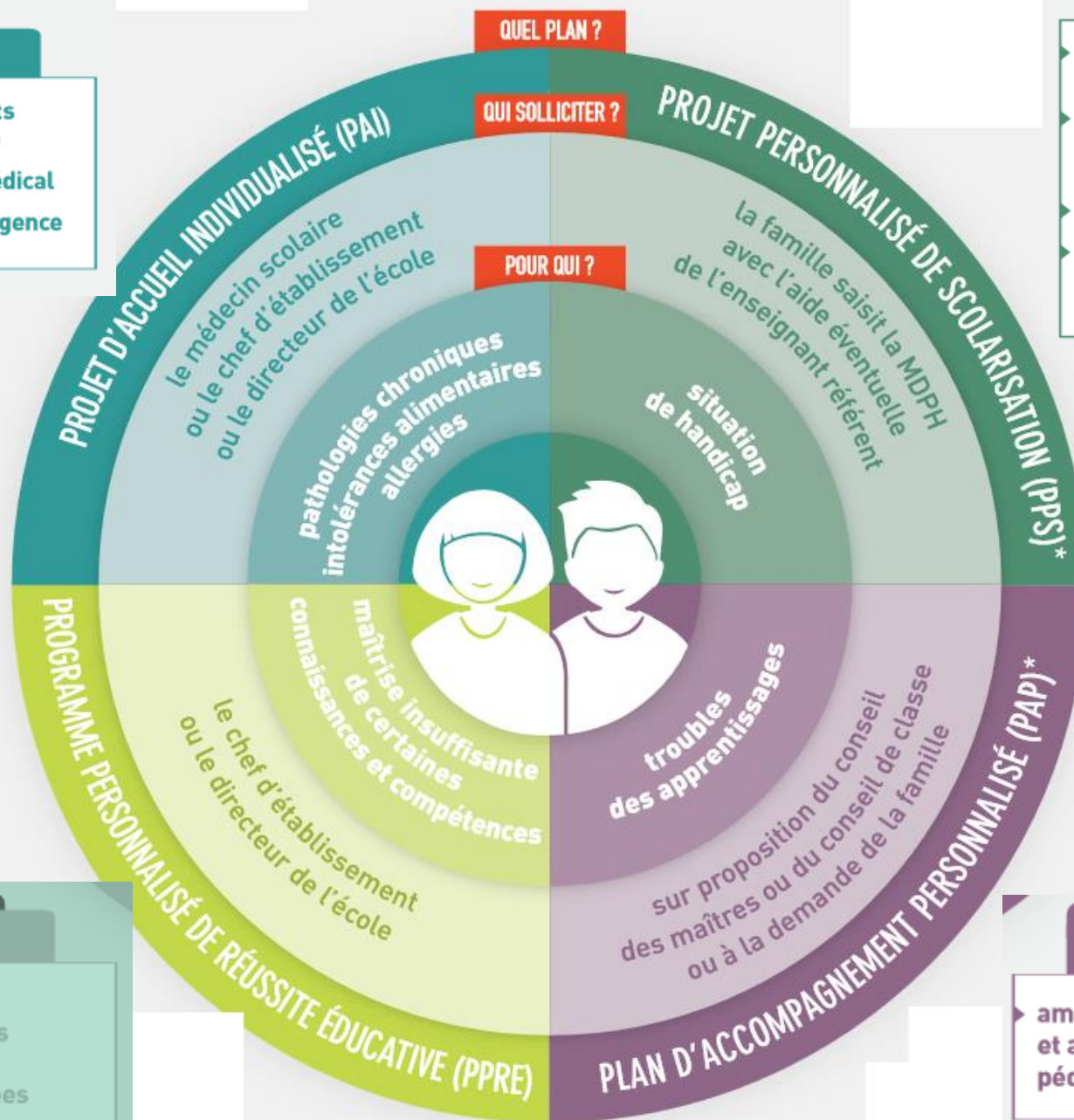
<http://eduscol.education.fr/cid86144/plan-d-accompagnement-personnalise.html>

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PPS*

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés



PPRE

- pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

PAP*

- aménagements et adaptations pédagogiques

* Les élèves « dys », en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP soit d'un PPS.

ENSEIGNER

Prévoir - Préparer

- Partir des **programmes** et des repères de progressivité pour identifier les compétences
- Programmation (année) et progressions (séquence)
- Etablir et respecter un emploi du temps
- Tenir un cahier journal

Quelles aides?

- Le portail départemental des ressources, le livret d'accueil pour l'entrée dans le métier...
- Le travail d'équipe de l'école
- Repères de progressivité sur le site Eduscol
- **Eduscol – Les programmes - Les documents d'accompagnements** (aide à la l'organisation de l'étude de la langue cycle 2/3 + organisation du décodage)
 - Les manuels **MAIS avec le guide du maître...**
 - Les horaires en Alsace (livret d'accueil)

PROGRAMMES

- Programmes (lien communiqué)
- Repères de progressivités par niveau

<https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-et-reperes.html>

Accès aux attendus de fin d'année et aux repères annuels de progression
Cliquez sur le niveau de votre choix pour accéder aux documents.

CP	CE1	CE2
CM1	CM2	6 ^e
5 ^e	4 ^e	3 ^e

REPERES DE PROGRESSIVITE

Nombres		
CP	CE1	CE2
<p>Dès le début de l'année, les élèves poursuivent le travail mené à l'école maternelle. Ils dénombrent des collections en utilisant les nombres entiers. Ils utilisent ces nombres pour comparer des collections et apprennent à les ordonner. Ils repèrent les nombres qui sont avant et après, le suivant et le précédent d'un nombre.</p> <p>Ils décomposent et recomposent quotidiennement des collections pour automatiser progressivement les relations entre les nombres, particulièrement avec les nombres 5, 10 et 20.</p> <p>Par exemple, 10, c'est 7 plus 3, mais aussi 9 plus 1.</p> <p>Dès la période 2, ils réalisent des groupements par 10. Ils s'exercent à échanger 10 unités pour une dizaine, et inversement.</p> <p>Le travail de groupements par 10 permet d'aborder rapidement les nombres supérieurs à 20 (jusqu'à 60 au moins) pour travailler sur les aspects positionnel et décimal de la numération écrite.</p> <p>Les nombres jusqu'à 100 sont introduits suffisamment tôt (en période 4 au plus tard) pour pouvoir être maîtrisés à la fin du CP.</p> <p>Dès le début de l'année, les élèves étudient de façon systématique la numération décimale écrite en chiffres (dizaines, unités simples) pour les nombres jusqu'à 100. La désignation orale des nombres est démarrée en période 3 : « 53, c'est 5 dizaines et 3 unités ; c'est (5 fois 10) et (3 fois 1) ».</p>	<p>Dès le début de l'année, les élèves poursuivent l'étude de la numération décimale en travaillant avec des centaines.</p> <p>La connaissance des nombres jusqu'à 100 est consolidée, notamment pour leur désignation orale et pour le calcul mental.</p> <p>Ils apprennent à multiplier par 10 pour mieux construire mentalement la numération décimale.</p> <p>Ils consolident (réduction du nombre d'erreurs) et optimisent (rapidité accrue du calcul) l'automatisation des relations entre les nombres, particulièrement avec les nombres 5, 10 et 20.</p> <p>Le travail d'automatisation des compléments à 10 se poursuit.</p>	<p>Dès le début de l'année, les élèves poursuivent l'étude de la numération décimale en travaillant avec des milliers.</p> <p>Parallèlement, la connaissance des nombres jusqu'à 1 000 est consolidée, notamment pour leur désignation orale et pour le calcul mental.</p> <p>Ils consolident leur connaissance de la multiplication par 10 et apprennent à multiplier par 100.</p>

EDUSCOL – RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT

The screenshot shows the top part of the eduscol website. At the top, there are links for 'Numérique', 'Europe et monde', 'WebTV', and 'Contactez-nous'. Below this is a navigation bar with 'éduscol' and 'thématiques', 'disciplines', 'formation', and 'bases de données'. A search bar contains the text 'Entrez votre recherche ici' and an 'OK' button. The logo for the 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE' is on the left, with the tagline 'Informier et accompagner les professionnels de l'éducation'. A purple navigation bar at the bottom contains icons and labels for 'Contenus et pratiques d'enseignement', 'Scolarité et parcours de l'élève', 'Vie des écoles et des établissements', 'Politiques éducatives et partenariats', and 'Formation des enseignants'.



Programme, ressources et évaluation pour le cycle 1

Les ressources d'accompagnement proposent des pistes pour la mise en œuvre du programme, des ressources scientifiques et culturelles, des vidéos de situations de classe, et des supports pour favoriser la progressivité des apprentissages sur 6 thèmes. Ces ressources ont...



Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes de l'école et du collège

Afin d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes de l'école et du collège, publiés en novembre 2015, le ministère met à disposition un ensemble de ressources. Elles proposent des pistes pour la mise en œuvre de...



Enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique (EMC) a été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Ce nouvel enseignement est mis en œuvre de l'école au lycée à...

ENSEIGNER))
AVEC LE NUMÉRIQUE
sur **éduscol**

AGENDA

► Deuxième édition nationale de la semaine des langues vivantes

» [Tout l'agenda](#)

Formation professionnelle continue des adultes



» [Le site des Greta](#)

Découvrir les ressources d'accompagnement

Vous pouvez dès maintenant explorer l'organisation des ressources d'accompagnement et consulter celles qui sont déjà en ligne :

Ressources d'accompagnement pour les cycles 2, 3 et 4 ←



Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux

Le cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) regroupe les classes du CP, CE1 et CE2. Cette rubrique présente les programmes et les ressources d'accompagnement associées et les documents nationaux d'évaluation.

Ressources d'accompagnement



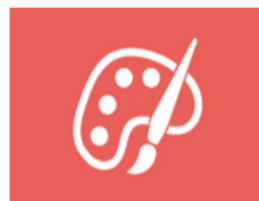
Français



Langues vivantes



Éducation physique et sportive



Enseignements artistiques



Questionner le monde



Mathématiques

<http://eduscol.education.fr/cid99757/ressources-d-accompagnement-des-nouveaux-programmes-de-l-ecole-et-du-college.html>

RÉPARTITION HORAIRES EN ALSACE (CF LIVRET ACCUEIL)

Cycle 2 – CP, CE1, CE2

	Pour mémoire : arrêté du 9 novembre fixant les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires		Horaires de l'académie de Strasbourg tenant compte de l'enseignement religieux et du complément horaire de l'enseignement de l'allemand	
Domaines disciplinaires	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	360 heures	10 heures	322 heures	9 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures	161 heures	4 h 30
Langue vivante	54 heures	1h30	103 heures	2 h 50
Education physique et sportive	108 heures	3 heures	96 heures	2 h 40
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures	65 heures	1 h 45
Questionner le monde Enseignement moral et civique	90 heures	2h30	81 heures	2 h 15
Enseignement religieux	-	-	36 heures	1 heure
Total	864 heures	24 heures	864 heures	24 heures

Cycle 3 – CM1, CM2

	Pour mémoire : arrêté du 9 novembre fixant les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires		Horaires de l'académie de Strasbourg tenant compte de l'enseignement religieux et du complément horaire de l'enseignement de l'allemand	
Domaines disciplinaires	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	288 heures	8 heures	257 heures	7 h 15
Mathématiques	180 heures	5 heures	161 heures	4 h 30
Langue vivante	54 heures	1h30	103 heures	2 h 50
Education physique et sportive	108 heures	3 heures	96 heures	2 h 40
Sciences et technologie	72 heures	2 heures	65 heures	1 h 45
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures	65 heures	1 h 45
Histoire et géographie Enseignement moral et civique	90 heures	2 h 30	81 heures	2 h 15
Enseignement religieux	-	-	36 heures	1 heure
Total	864 heures	24 heures	864 heures	24 heures

ENSEIGNEMENT BILINGUE

Cycle 2 – CP, CE1, CE2

Domaines disciplinaires	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne	Durée hebdomadaire partie française	Durée hebdomadaire partie allemande
Français	344 heures	9 h 40	5 h 35	5 h 35
Langue vivante	54 heures	1 h 30		
Mathématiques	172 heures	4 h 50	2 h 25	2 h 25
Education physique et sportive	104 heures	2 h 50	1 h 25	1 h 25
Enseignements artistiques	68 heures	1 h 50	0 h 55	0 h 55
Questionner le monde Enseignement moral et civique	86 heures	2 h 20	1 h 10	1 h 10
Enseignement religieux	36 heures	1 heure	1 heure	
Total	864 heures	24 heures	12 heures	12 heures

ENSEIGNEMENT BILINGUE

Cycle 3 – CM1, CM2

Domaines disciplinaires	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne	Durée hebdomadaire partie française	Durée hebdomadaire partie allemande
Français	278 heures	7 h 50	4 h 40	4 h 40
Langues vivantes	54 heures	1 h 30		
Mathématiques	172 heures	4 h 50	2 h 25	2 h 25
Education physique et sportive	104 heures	2 h 50	1 h 25	1 h 25
Sciences et technologie	68 heures	1 h 50	0 h 55	0 h 55
Enseignements artistiques	68 heures	1 h 50	0 h 55	0 h 55
Histoire et géographie Enseignement moral et civique	86 heures	2 h 20	1 h 10	1 h 10
Enseignement religieux	36 heures	1 heure	1 heure	
Total	864 heures	24 heures	12 heures	12 heures

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Français	Calcul mental 20' Nombre et calculs 50' Résolution problèmes 35' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 20' Grandeurs et mesures 55' Résolution problèmes 70'	Calcul mental 20' Nombre et calculs 50' Résolution problèmes 35' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 20' Grandeurs et mesures 55' Résolution problèmes 70'	Calcul mental 20' Nombre et calculs 50' Résolution problèmes 35' Espace et géométrie 40'
Allemand	Calcul mental 30' Grandeurs et mesures 40' Nombre et calcul 30' Résolution problèmes 45'	Calcul mental 30' Espace et géométrie 30' Nombre et calcul 55' Résolution problèmes 30'	Calcul mental 30' Grandeurs et mesures 40' Nombre et calcul 30' Résolution problèmes 45'	Calcul mental 30' Espace et géométrie 30' Nombre et calcul 55' Résolution problèmes 30'	Calcul mental 30' Grandeurs et mesures 40' Nombre et calcul 30' Résolution problèmes 45'

Concevoir - Mettre en œuvre

- Concevoir une séance sous forme de fiche de préparation (aller vers la fiche séquentielle) à partir d'une compétence définie par les programmes
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche d'apprentissage

Quelles aides?

- Les sites des circonscriptions
- **Eduscol - les documents d'accompagnements**
- Les manuels **avec le guide du maître**
- Accompagnement du tuteur
- Partager avec les collègues
- Les livres spécifiques (Scriptum chez Retz, Lector, Lectrix, chez Retz, les éditions ACCESS, sceren...)
→ Médiathèque de l'INSPE, Canopé à Mulhouse

➤ LA DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT (L'ENSEIGNANT)

Elle correspond à un modèle qui peut être ajusté en fonction des besoins des élèves.

PRÉPARATION
Mise en perspective Expliquer ce que les enfants vont apprendre et à quoi cela va leur servir.
Rappel du vécu antérieur Aider les enfants à se souvenir des apprentissages antérieurs et leur faire expliquer.
La situation de recherche Proposer une situation qui permet de réinvestir les acquis ou une situation problème (il faut lever un obstacle).
RECHERCHE ET APPRENTISSAGE
Recherche <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des sources de données, • Guider la recherche, • Mettre à disposition des référents, • Organiser le travail (individuel, en petits groupes, ...).
Mise en commun <ul style="list-style-type: none"> • Organiser la présentation des résultats, • Faire prendre conscience de la démarche.
Structuration <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la synthèse des apprentissages, • Aider les élèves à tirer des conclusions, • Faire élaborer des traces.
ENTRAÎNEMENT ET RÉINVESTISSEMENT
Entraînement
Remédiation <ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins des élèves.
Réinvestissement dans une situation nouvelle <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'utiliser les apprentissages dans une situation nouvelle.
ÉVALUATION
Qu'avez vous appris aujourd'hui ?

➤ LA DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE (L'ÉLÈVE)

PRÉPARATION
Se rappeler les apprentissages des séances précédentes.
S'engager dans la tâche en utilisant les apprentissages antérieurs, les ressources et les référents.
RECHERCHE ET APPRENTISSAGE
Rechercher les informations, Proposer une solution au problème.
Présenter les résultats pour validation, Expliquer la démarche utilisée.
Tirer des conclusions, Dégager des règles.
ENTRAÎNEMENT ET RÉINVESTISSEMENT
Intégrer les apprentissages.
Prendre confiance en soi, Réinvestir les nouveaux savoirs.
ÉVALUATION
Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?

Conduire la classe

- Passation de consignes
- Formes de travail
- Gestion du temps, du tableau
- Exigence de l'écriture, des traces écrites et de la tenue des cahiers
- Importance du langage modélisant
- Affichage
- Prise en compte de la difficulté, des élèves

Quelles aides?

- Observer chez son tuteur, les collègues
- **Analyser** les séances chez son tuteur
- Analyser ses propres séances
- **Le livret d'accueil (à imprimer)**



Il a la bouche baissée
 Il est inquiet.
 Il se cache pour
 l'observer.

Il observe Léo pour
 voir s'il fait des progrès.
 Il pose des questions.



le papa

Elle sourit.
 Elle ne s'inquiète pas.
 Elle est patiente.

Elle sait qu'il va
 réussir.
 Elle dit "Patience!"
 Elle veut laisser Léo
 tranquille.



la maman



Religion - Vivre ensemble

Accueil-Rituels

Lecture : lire un texte



Récréation

lire un texte

Mathématiques
 compter, calculer



PROGRAMME
 DU JOUR

MATIN

Le livre que nous lisons



[a]

as A
a A

un ami
un ami

[m]

m M
m M

une maman
une maman

[u]

u U
u U

la lune
la lune

[i]

i I
i I

une fille
une fille

[i]

y Y
y Y

un cygne
un cygne

[l]

l L
l L

une libellule
une libellule

[r]

r R
r R

un rat
un rat


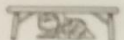


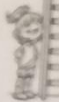


Les sons - Aide

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33


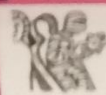






renne le loup.

proclame le loup

Aide pour écrire

 sur SUR	 sous SOUS
 devant DEVANT	 derrière DERRIÈRE
 À GAUCHE à gauche	 À DROITE à droite
 ENTRE entre	

Les personnages

 voleur/voleurs	 momie/momies
 pirate/pirates	 sorcière sorcières
 ogre/ogres	 chasseur chasseurs
 monstre/ monstres	
 fantôme fantômes	

44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65

cinquante

NOS RESPONSABILITES

Les facteurs	Nour
Le responsable de la lumière	Elsa
Les responsables de la porte	Matéo F
Les responsables du tableau	Elioth Julia
Les responsables du nettoyage	
Les responsables du sport	Lisandro Hamza Ihab

Liepa

Les distributeurs	Eslem Maël Alexandra
Les responsables des chaises	Nora Camille
Le responsable de l'aviateur	Mathéo S Alice

Chef de rang devant	Mya Amélia
Chef de rang derrière	
Le responsable du temps	
Les remplaçants	Galiléo Lucie

Les responsables de la date	Elyesa Mathis
Les responsables de la météo	
Les responsables des présents	